

Voeu du Conseil Municipal de Châtellerauld du 15 janvier 2008
relatif à l'avenir de la société NEW FABRIS, du site VALEO
et de l'ensemble du secteur automobile de notre territoire

1/ - L'entreprise New Fabris, 371 salariés, sous-traitant de l'industrie automobile et filiale du groupe italien ZEN, a été placée en redressement judiciaire par décision du tribunal de commerce de Lyon en date du 28 novembre 2008, avec une période d'observation de 6 mois.

Les administrateurs judiciaires vont se prononcer sur l'avenir de l'entreprise et de ses salariés en fonction du plan de continuation de l'activité qui doit être proposé par les dirigeants du groupe pour le 20 janvier 2009 au plus tard.

L'équipementier automobile châtelleraudais subit de plein fouet, en plus de la hausse du coût des matières premières, les difficultés rencontrées par ses principaux donneurs d'ordre, les constructeurs Renault et PSA, confrontés à la chute brutale du marché automobile mondial.

2/ - L'entreprise VALEO, 767 salariés, produisant des systèmes de mécanismes d'essuyage automobile, vient d'annoncer un plan d'adaptation de ses effectifs face à la crise actuelle, se traduisant pour le site châtelleraudais par la disparition de 163 emplois, soit 22 % de ses effectifs.

La défaillance de ces deux unités de production, entraînerait leurs fournisseurs et sous-traitants dans de très lourdes difficultés et aggraverait les menaces pesant déjà sur l'emploi local.

Il s'agit, une fois encore, d'un nouveau coup dur porté à notre économie locale déjà impactée par l'Ecole de Gendarmerie.

En effet, avec plus de 10 000 emplois industriels, dont 3 000 pour la seule sous-traitance automobile, le territoire châtelleraudais est tout particulièrement fragilisé par la mauvaise conjoncture économique actuelle, et accuse une hausse de 30 % du nombre de ses demandeurs d'emploi en novembre 2008 par rapport à novembre 2007.

C'est dans ce contexte de crise que le Conseil Municipal :

- réaffirme son soutien aux salariés des deux entreprises concernées
- demande la définition d'un plan industriel par le groupe ZEN pour assurer la continuité de l'entreprise
- demande le soutien des constructeurs Renault et PSA, et des engagements de leur part garantissant un plan de charge pour cette dernière entreprise,
- réclame la mise en place du Contrat de Transition Professionnelle sur le territoire châtelleraudais afin d'accompagner les salariés menacés de chômage partiel ou complet dans leur réorientation professionnelle,
- demande des mesures spécifiques de l'Etat au titre de l'aménagement du territoire sous forme de contrat de redynamisation,
- demande la définition de mesures stratégiques et d'une véritable politique industrielle permettant de structurer la filière automobile nationale,
- demande que, dans le cadre de la mise en place du prochain plan automobile, l'ensemble de nos sous-traitants locaux en difficulté, ainsi que notre territoire, soit prioritairement pris en compte.